

4 È M E C O L L O Q U E



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

TABLES
RONDES,
ATELIERS,
DÉBATS,
AFTERWORK...

VENDREDI
12 JUIN
2015

UNE
AUTRE
ÉTHIQUE
DE LA
SORTIE DU
CONFLIT

PROGRAMME
DU COLLOQUE

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
mcm@droit-collaboratif.org
www.droit-collaboratif.org

MAISON DU BARREAU
2 RUE DE HARLAY 75001 PARIS

PROGRAMME DU COLLOQUE

VENDREDI
12 JUIN
2015

8H00 ACCUEIL CAFÉ

8H15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFPDC

9H00
OUVERTURE
DES
TRAVAUX

ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Pierre-Olivier Sur,
Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris,
Charlotte Butruille-Cardew,
Avocat associé (CBBC, Paris), Présidente de l'AFPDC.

POINT SUR L'ÉVOLUTION DU DROIT COLLABORATIF EN FRANCE

Catherine Bourguès-Habif,
Avocat au Barreau de Paris et Vice-Présidente de
l'AFPDC, formatrice au processus collaboratif,
Nathalie Ganier-Raymond,
Avocat au Barreau de Paris et Trésorière de l'AFPDC,
formatrice au processus collaboratif.

9H45
1^{ÈRE} TABLE
RONDE

EXISTE-T-IL UNE ÉTHIQUE DE LA SORTIE DU CONFLIT ?

Animée par :
Anne-Carine Ropars-Furet,
Avocat associé (Winston & Strawn, Paris)
Laurence Fassier,
Avocat associé (DMMS, Paris) avec :
Soraya Amrani Mekki,
Professeur à l'Université Paris Ouest - Nanterre
La défense, Membre du Centre de Droit Pénal et de
Criminologie, Membre de la Commission Nationale
Consultative des Droits de l'Homme,
Laure Lavorel,
EMA/Directeur Juridique Europe CA Technologies,
Administrateur du Cercle Montesquieu,
Lydia Cousinet,
Directeur Juridique de Générale de Santé,
Léonidas Kalogéropoulos,
Vice-Président d'ETHIC, Dirigeant et fondateur
du cabinet de lobbying Médiation et Arguments, Fonda-
teur du collectif David contre Goliath.

11H15 PAUSE CAFÉ

11H30
2^{NDE} TABLE
RONDE

PRATIQUES ET PROSPECTIVES EN DROIT COLLABORATIF

Animée par :
Carole Pascarel,
Membre du Conseil de l'Ordre, Avocat au Barreau de Paris
Lionel Jacqueminet,
(Saint Yves Avocats) Avocat au Barreau de Paris avec :
Laurence Gillet,
Avocat au Barreau de Seine Saint Denis,
Maria José Anitua Trevijano,
Avocat au Barreau d'Alava (Espagne),
Manuel Valin,
Directeur de Justice du Gouvernement Basque,
Isabelle Chabot,
Avocat au Barreau de Paris et médiatrice,
Juliette Griset,
Avocat associé (G&S Avocats Associés, Paris),
Paul Rolland,
Juriste à la Direction Juridique Bouygues Construction.

13H00 DÉJEUNER/BUFFET DANS LES SALONS DE L'HORLOGE

14H15
ATELIERS

PREMIÈRE PARTIE DES ATELIERS ATELIERS 1 À 7

16H15 PAUSE CAFÉ

16H30
ATELIERS

DEUXIÈME PARTIE DES ATELIERS ATELIERS 8 À 14

18H15
SPECTACLE
SURPRISE

CONFÉRENCES DE CHOSSES François Gremaud / Pierre Mifsud / 2b Company

Conférences de choses est **une incroyable performance d'acteur** mais aussi **une déambulation ludique au cœur du savoir encyclopédique participatif et collaboratif contemporain**, révélant à la fois les vastes étendues qu'il recouvre et quelques-uns des improbables chemins qui le traversent.

19H45
AFTER-
WORK

Nous proposons, à ceux qui le souhaitent, de terminer cette journée de façon conviviale au restaurant Les Voyelles, proche de la Maison du Barreau. Vous pouvez aussi y venir accompagné(e).

DÉTAILS DES ATELIERS

LES ATELIERS 1 À 7 SE DÉROULERONT DE 14H15 À 16H15,

LES ATELIERS 8 À 14 SE DÉROULERONT DE 16H30 À 18H15.

CERTAINS ATELIERS SONT DUPLIQUÉS

ATELIERS 1 À 7

1 DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF 1^{ère} Partie

Natalie Fricero, Professeur à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Directrice de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion et expert indépendant auprès du Conseil de l'Europe,

Dominique Piau, ancien Membre du Conseil de l'Ordre, ancien Secrétaire de la Commission Déontologie,

Charlotte Butruille-Cardew, Présidente de l'AFPDC, Avocat associé (CBBC, Paris).

2 INITIATION À LA NÉGOCIATION RAISONNÉE *Participants non formés au processus collaboratif*

Nolwenn Leroux, Avocat au Barreau de Paris, Titulaire d'un Executive Certificate en négociation raisonnée,

Lorraine Bertagna, Avocat au Barreau de Paris, Secrétaire de l'AFPDC

3 ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT

Dominique Dollois,
Avocat (Cabinet ARIANE, Paris), médiatrice, psycho praticienne, formatrice au processus collaboratif.

4 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE

Nadine Rey,
Avocat au Barreau de Paris, Psycho praticienne relationnelle et Art-thérapeute.

5 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF

Du temps pour vos questions

Catherine Bourguès-Habif,
Avocat au Barreau de Paris, Vice-Présidente de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif,

Nathalie Ganier-Raymond,
Avocat au Barreau de Paris, Trésorière de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif.

6 DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAIL ?

Pierre-Emmanuel Jean,
Avocat au Barreau de Paris

Delphine Maréchal,
Avocat associé (Cabinet Halard, Paris).

7 DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL TRÈS EFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

Juliette Griset,
Avocat associée (G&S Avocats Associés, Paris)

Isabelle Chabot,
Avocat au Barreau de Paris et médiatrice.

ATELIERS 8 À 14

8 DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF 2^{ème} Partie

Natalie Fricero,
Professeur à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Directrice de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion, et expert indépendant auprès du Conseil de l'Europe,

Charlotte Butruille-Cardew,
Présidente de l'AFPDC, Avocat associé (CBBC, Paris).

9 LA NÉGOCIATION RAISONNÉE DANS LE PROCESSUS COLLABORATIF RETOUR D'EXPÉRIENCE ET APPROFONDISSEMENT *Participants formés au processus collaboratif*

Nolwenn Leroux,
Avocat au Barreau de Paris, Titulaire d'un Executive Certificate en négociation raisonnée.

Lorraine Bertagna,
Avocat à au Barreau de Paris, Secrétaire de l'AFPDC

10 ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT

Dominique Dollois,
Avocat (Cabinet ARIANE, Paris), médiatrice, psycho praticienne, formatrice au processus collaboratif.

11 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE

Nadine Rey,
Avocat au Barreau de Paris, Psycho praticienne relationnelle et Art-thérapeute.

12 TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF

Du temps pour vos questions

Catherine Bourguès-Habif,
Avocat au Barreau de Paris, Vice-Présidente de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif,

Nathalie Ganier-Raymond,
Avocat au Barreau de Paris, Trésorière de l'AFPDC et formatrice au processus collaboratif.

13 DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAIL ?

Pierre-Emmanuel Jean,
Avocat au Barreau de Paris

Delphine Maréchal,
Avocat associé (Cabinet Halard, Paris).

14 DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL TRÈS EFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

Juliette Griset,
Avocat associée (G&S Avocats Associés, Paris)

Isabelle Chabot,
Avocat au Barreau de Paris et médiatrice.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom :

Cabinet ou autre :

Fonction :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Fax :

Mail :

DROITS D'INSCRIPTION

Comprenant le déjeuner les pauses

- Adhérents AFPDC** : 100 € HT, soit 120 € TTC.
- Non adhérents AFPDC et autres** : 150 € HT, soit 180 € TTC.
- Avocat de moins de 5 ans de barreau, moins de 30 ans ou étudiant** : 70 € HT, soit 84 € TTC.
- PARTICIPATION À L'AFTER WORK** : 30 € par personne.
Option facultative en supplément de l'inscription journée colloque

Nombre de personnes pour l'afterwork :

VALIDATION
DE 8H00
AU TITRE DE LA
FORMATION
CONTINUE

JE CHOISIS IMPÉRATIVEMENT DEUX ATELIERS

ATELIERS 14H15 - 16H15

- 1** DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE
QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE
SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF *1^{ère} Partie*
- 2** INITIATION À LA NÉGOCIATION RAISONNÉE
Participants non formés au processus collaboratif
- 3** ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS
DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT
- 4** LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR
DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE
- 5** TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU
SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF
Du temps pour vos questions
- 6** DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE
EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAIL ?
- 7** DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL
TRÈS EFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

ATELIERS 16H30 - 18H15

- 8** DROIT COLLABORATIF - PRATIQUE EXPERTE
QUESTIONS D'ORDRE DÉONTOLOGIQUE ET JURIDIQUE
SUR LA PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF *2^{ème} Partie*
- 9** LA NÉGOCIATION RAISONNÉE DANS
LE PROCESSUS COLLABORATIF RETOUR
D'EXPÉRIENCE ET APPROFONDISSEMENT
Participants formés au processus collaboratif
- 10** ÉCOUTE ACTIVE, INDISPENSABLE AUX PRATICIENS
DE DROIT COLLABORATIF, S'APPREND ET S'ENTRETIENT
- 11** LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR
DU DROIT ET DE LA PSYCHOLOGIE
- 12** TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU
SAVOIR SUR LE DROIT COLLABORATIF
Du temps pour vos questions
- 13** DROIT COLLABORATIF : COMMENT LE METTRE
EN ŒUVRE EN DROIT DU TRAVAIL ?
- 14** DROIT COLLABORATIF : UN OUTIL
TRÈS EFFICACE EN DROIT DES AFFAIRES

N° de déclaration de prestataire de formation : 11 75 5085975

(pour une prise en charge au titre du FIFPL)

Le bulletin est téléchargeable sur le site www.droit-collaboratif.org

Inscription et règlement par chèque à l'ordre de l'AFPDC - à retourner à l'AFPDC - au cabinet de Me Nathalie GANIER RAYMOND,
19, boulevard Henri IV, 75004 PARIS.

Renseignements : Mail : mcm@droit-collaboratif.org -Tel. 06 08 30 73 33